

Compte-rendu de la réunion de travail
du Conseil d'administration du
Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur

Mercredi 1^{er} août 2012 à Coursegoules

Le Conseil d'administration, élargi à quelques membres actifs, s'est réuni à 17h30 et s'est prolongé à partir de 21h par un dîner chez Michèle Pinguet.

Etaient présents :

- Membres du Conseil d'administration : Michèle Pinguet, René Perier, Corinne Lesage, Elisabeth Toutée, Philippe Toutée, Marie-Josée Caccialupi, Nicole Trevet, Ivan Martouzet,
- Membres actifs : David Ward-Perkins, Michel Clément, Marc Boucherot, Sylvie Ferrero, Yvonne Clouet
- Renaud Dumas, Chargé de mission du Conseil de développement

Lieu : Chez Michèle Pinguet et Marc Boucherot, à Coursegoules

L'invitation à cette réunion de travail du Conseil d'administration comprenait l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1- **Questions d'ordre général** : suivi du poste de Renaud, site internet, mailings listes.
- 2- **Avancement et stratégie de mise en place de l'action sur le tourisme durable et l'itinérance** : organisation des contacts avec les institutions, les associations et les acteurs concernés, etc.
- 3- **Energies renouvelables et SRE**: que doit et que peut faire le CdD d'ici le 10 septembre date de clôture de la "concertation" du SRE ? : Réunions d'information, rencontres-débat, Cafés-débats? etc.
- 4- **Autres actions du Conseil de développement et relations avec le Syndicat mixte du PNR**: bilan, leçons et suites à donner concernant la fête de création du parc du 22 juillet, etc.

Questions d'ordre général

✓ Site internet :

Il est rappelé que le site internet du Conseil de développement utilise le système de gestion de contenu (CMS) Joomla. La version du logiciel utilisée pour le site nécessitant une mise à jour (passage de la version 1.5 à 2.5), le Conseil de développement a fait appel au créateur du site, Mehni Kaci, afin de solliciter son aide. Il a accepté et a réalisé cette migration bénévolement. Aujourd'hui, la forme du site a donc un peu évolué et Renaud demande à tous les membres présents de consulter le site et de donner leur avis, à la fois sur la forme et sur le fond.

René rappelle que le site internet est à la fois un outil de communication externe mais également un outil de travail interne (bureau partagé).

Suite aux réactions des présents sur l'oubli de leurs mots de passe de connexion, Renaud et René s'engagent à refournir les mots de passe de chacun.

✓ Mailing listes :

Après quelques mois d'expérimentation des listes de diffusion (mailing listes), une discussion est lancée sur les différents modes de réponses aux mailing listes. En effet, il avait été convenu qu'en cliquant sur « répondre », l'email était renvoyé à tous les membres de la mailing liste. Or, cela a finalement causé des problèmes de surcharge des boîtes email de tous les membres de la liste de diffusion lorsque les messages n'étaient destinés qu'à l'expéditeur initial.

Il est donc convenu que Renaud change les paramètres des mailing listes afin que le bouton « répondre » ne permette l'envoi qu'à l'expéditeur du message.

✓ Réunion de suivi de poste de Renaud

Le jeudi 19 juillet a eu lieu une réunion pour faire un point sur le premier mois de Renaud au sein du Conseil de développement, avec Laure Pumareda, Thierry Gueguen et le bureau du CdD. Cette réunion a permis à Renaud de faire un rapide compte-rendu de ses activités et au CdD comme au Syndicat mixte de constater que la mise en place du Chargé de mission se déroulait dans les meilleures conditions. Il a été rappelé que ce n'était pas une réunion sur l'avancement du programme d'action 2012 du Conseil de développement, sujet qui devrait être exposé à tout le bureau du Syndicat Mixte du PNR. A ce sujet, le futur règlement intérieur du Syndicat mixte en cours de préparation devrait préciser que le bureau du Conseil de développement participerait, à titre informatif et consultatif, au moins une fois par trimestre, aux réunions du bureau du Syndicat mixte.

Itinérance

David Ward-Perkins, membre du groupe de travail Tourisme durable du CdD, introduit le sujet en signalant que la mise en place de cette action est révélatrice des difficultés que rencontre le CdD dans le lancement des actions programmées ainsi que des problèmes d'articulation entre le Syndicat mixte et le Conseil de développement.

Dans ce sens, Sylvie Ferrero demande si le Syndicat mixte a formellement missionné le Conseil de développement pour mener cette action. René Perier lui rappelle que cette action est inscrite dans le programme d'action triennal du PNR et que le CdD en est partenaire. Par ailleurs le CdD peut s'autosaisir de tout sujet qui concerne la charte du Parc.

Corinne Lesage signale qu'il est impératif de prendre un temps de contact avec la directrice du Syndicat Mixte, la chargée de mission tourisme, et le bureau du Syndicat mixte pour présenter l'avancement du projet.

René Perier rappelle que pour toutes les actions qu'il initie, le CdD rédige un « descriptif ». Ce descriptif à destination des élus est un document de communication permettant de répondre aux besoins d'information des élus du Parc. Pour cette action sur l'itinérance, un descriptif est en cours de réalisation et devrait être finalisé dans quelques jours.

David propose que ce document soit disponible pour la prochaine réunion du bureau du Syndicat mixte.

En termes de réflexion interne, David Ward Perkins se demande dans quel sens le CdD peut faire avancer le projet. Il demande si ce qu'a entrepris Sylvie Ferrero dans le domaine des randonnées équestres n'est pas un élément de réponse : prise de contact avec différents organismes concernés et avec les hébergeurs, notamment qui ne figurent pas dans Randoxygène, etc.

Pour David Ward-Perkins, un point sur lequel le CdD peut avancer, avant la réunion avec le bureau du Syndicat mixte, est l'identification des acteurs et associations concernés par l'itinérance.

René Perier poursuit dans ce sens, en évoquant le projet de tableau permettant de recenser les acteurs susceptibles d'être concernés par ce projet.

Il propose une réunion du groupe de travail tourisme durable pour affiner le descriptif et se répartir les contacts à prendre.

Babette Toutée demande si Delphine Berlioux ne travaille pas en parallèle sur le même sujet. Il ne faudrait pas faire doublon, d'autant que c'est un énorme travail.

Il est convenu d'un rendez-vous Skype le lundi 6 Août à 17h00 pour continuer le travail, avec notamment la participation de Delphine Berlioux.

En ce qui concerne la cartographie, René Perier a contacté le SICTIAM et le CRIGE PACA. Tous les avis recueillis sur les outils permettant la production d'un rendu cartographique, convergent vers le logiciel QGIS. Ce logiciel est en effet compatible avec les autres outils de production ou de diffusion des informations localisées : CartoExplorateur, Système d'information territorial (S.I.T.) ou Open Street Map (OSM). Est alors soulevée la question de solliciter l'appui technique d'un stagiaire, d'un service civique ou d'un stagiaire d'une formation en alternance, sur ces questions. René Perier rappelle également que bien qu'il ne s'agisse que d'une expérimentation sur une zone limitée du Parc, il faut faire un travail de qualité, avec une bonne méthodologie.

Michel Clément présente les actes du Colloque de la Grande traversée des alpes qui sont disponibles sur le site de l'association :

<http://www.grande-traversee-alpes.com/uploads/images/Photos-association/2012-actes%20du%20colloque-Web.pdf>

David Ward Perkins confirme que le CdD doit faire en sorte d'être au courant de tous les projets et initiatives qui concernent l'itinérance sur la zone du PNR mais également sur des échelles plus larges.

Il propose d'élargir le recueil d'informations et donc les tableaux de recueil de données aux publications et brochures concernant le territoire ou les activités et initiatives en lien avec l'itinérance.

Il est demandé à tous les membres du Groupe de travail « tourisme durable » de contribuer au recueil des données et notamment à l'identification des acteurs en remplissant les différents tableaux très prochainement disponibles à partir du site internet du CdD (cddpnro6.org) à la

rubrique tourisme durable après s'être identifié sur l'espace membre.

René Perier conclut en soulignant l'importance pour la réussite du projet d'un engagement marqué et d'une collaboration étroite entre le Syndicat mixte PNR et le Conseil de développement. Même si l'action itinérance et notamment l'expérimentation sur une zone limitée du PNR est initiée par le Conseil de développement, il est nécessaire que le portage du projet sur le long terme et sur l'ensemble du territoire soit, le moment venu, effectué par le Syndicat mixte.

Par ailleurs, tous les ans, à la même date, tous les PNR de PACA organisent leur fête. En 2012 la fête des PNR est fixée au 30 septembre. Le PNR, ayant déjà organisé une fête de création du Parc le 22 juillet, a suggéré au CdD d'étudier l'opportunité d'un « évènement » à cette occasion. Dans ce cadre, René Perier a soumis l'idée d'une journée de rencontres débats sur l'itinérance. Cependant, après contact avec la Région et compte tenu des délais de mise en œuvre et des différences d'échelles entre les deux types de manifestations, il est proposé de décliner l'inscription d'une éventuelle journée sur l'itinérance dans ce cadre, **ce qui est approuvé par le Conseil d'administration.**

Energies renouvelables et SRE

René Perier rappelle que le SRE est en phase de concertation entre le 10 Juillet et le 10 Septembre. Ce schéma prévoit une production éolienne de 165 MW en 2030 sur le territoire du Parc.

Qu'est-ce que le CdD peut et doit faire ?

Deux axes de réflexion justifieraient que le CdD s'implique dans ce dossier :

1. Le CdD participe à la mise en œuvre et au suivi de la Charte du Parc : il s'agirait de vérifier la prise en compte par le SRE des enjeux, des orientations stratégiques et des préconisations de la charte du PNR.
2. En tant qu'instance de participation citoyenne, le CdD est concerné par les procédures de concertation et pourrait légitimement participer à l'amélioration de l'information et à l'animation du débat public sur ce dossier.

Philippe Toutée confirme que le rôle du CdD est de faire connaître la consultation en cours.

Pour David Ward-Perkins, ce type de procédure « expédiée » initiée par le Préfet de Région, ne doit pas être acceptable, surtout dans un PNR.

Marc Boucherot dénonce également l'insuffisance de la concertation sur les grands choix du Schéma régional Climat air énergie et du SRE et notamment la non prise en compte de la population dans les choix de développement des énergies renouvelables.

Il est rappelé que le Conseil de développement doit faire de l'information, puis fournir un avis argumenté, dans la mesure où ce dernier reflète les résultats de réunions d'informations et des débats publics organisés.

Philippe Toutée propose que le CdD fasse remonter au Syndicat mixte un avis du Conseil de développement et émette un avis auprès du SRE après débat.

René Perier confirme que le CdD peut organiser des réunions d'information associées à des moments de débats, comme cela avait été fait à St-Auban avec les Amis du Parc le 10 mars dernier,

mais avec des éléments d'information supplémentaires (SRE, étude de cadrage,...).
Corinne Lesage propose de faire ces réunions sur le territoire de la CCMA qui est le territoire le plus concerné par l'éventuel développement de l'éolien industriel, d'autant que l'intercommunalité aura à donner son avis au préfet.
Ivan Martouzet suggère de rechercher la participation d'experts pour apporter de la précision à la présentation du projet de SRE. Il recommande une bonne préparation de ces réunions afin d'être suffisamment armé pour l'animation des débats d'une part, et d'autre part, que les débats aient une place plus importante que lors de la réunion à Saint-Auban du 10 mars dernier.

Après discussion sur le contenu de ces réunions-débats et sur les lieux les plus propices, il est convenu au sein du Conseil d'administration qu'il y aurait deux rencontres, la première le 28 Août à Gréolières et la seconde à Saint-Auban le 30 Août. Il y aurait une présentation la plus factuelle possible du projet de SRE suivie d'un débat, d'où découlerait un bilan qui servirait pour l'élaboration d'un avis du CdD.

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité l'organisation de ces deux réunions.

René Perier informe le Conseil d'administration que l'association EVALECO organisera un café-débat sur ce thème, le 30 août à Grasse.

Il poursuit en présentant les actions de cette association, dont il a rencontré des responsables avec Corinne Lesage.

Cette association de Grasse a notamment mis en place un outil d'évaluation des initiatives publiques en matière de développement durable, en mettant l'accent sur les « pratiques ». Aujourd'hui, les établissements scolaires sont tenus d'établir un projet de développement durable. Le travail de cette association, qui découle du « club de développement durable » du Lycée Tocqueville de Grasse, s'intègre dans cette dynamique.

Elle travaille également avec les collectivités territoriales. Dans ce cadre, des questionnaires préalablement établis dans des groupes de travail participatifs au sein de la collectivité sont distribués sur tout le territoire concerné (via les écoles, les boîtes aux lettres, etc.), puis remplis par les familles. Il y a donc un recueil d'avis des citoyens, puis analyse des démarches en cours et des pratiques. Cette démarche (de type Agenda 21) serait très intéressante à l'échelle du Parc.

Cependant, cela ne peut se faire que si les élus sont porteurs d'une telle démarche.

Le Conseil d'administration s'engage à poursuivre la réflexion sur cette notion afin de trouver un levier de sensibilisation des élus à ce type de démarche qui pourrait à terme, être initiée à l'échelle de l'ensemble du PNR.

Vie de l'association

Renaud Dumas présente une nouvelle candidature reçue de la part d'Immedi@rt International pour intégrer le Conseil de développement en tant que membre associé.

Il est convenu que David prenne contact avec la personne présentant cette nouvelle candidature.

Bilan/leçon de la Fête de création du Parc

Tous les membres du CdD présents le 22 juillet à Caille ont été admiratifs de l'engagement exceptionnel de l'équipe technique du Parc qui dans un délai assez court et avec des moyens limités a assuré la préparation et la mise en place logistique de cet important évènement. L'affluence constatée dès le matin a montré par ailleurs l'efficacité de la communication assurée

auprès des habitants et des acteurs du territoire. Si les orages n'étaient pas venus perturber cette fête, l'affluence aurait été certainement encore plus importante et le succès de cette fête aurait été pleinement assuré.

René Perier a rappelé brièvement les différentes participations du CdD à la préparation et à l'animation de cette fête de création du Parc. Le Bureau du CdD a d'ailleurs demandé à Renaud de préparer un document de synthèse des actions engagées par le CdD pour cet évènement.

Ces actions ont en effet été de trois ordres :

- 1 Participation de Corinne Lesage à la préparation logistique de la fête qui a nécessité de nombreux déplacements et réunions de travail avec l'équipe technique constituée à cet effet par le Parc ;
- 2 Organisation et animation d'un pôle des associations du Conseil de développement, pour présenter l'instance du Parc qu'est le CdD.
- 3 A la demande du Syndicat mixte, organisation et animation de cinq Rencontres-conférences:
 - « Les paysages » avec présentation d'une vidéo réalisée pour l'occasion par Anthony Green : « les Préalpes d'Azur vues du ciel » et d'un diaporama d'Alain Gérard ;
 - « Grottes et rivières souterraines » par Patrick BESSUEILLE ;
 - « La petite histoire de la création d'un itinéraire de randonnée dans les Préalpes d'Azur » par Michel CLEMENT ;
 - « Voyage au cœur des Baous : à la découverte des sentiers et des villages » par Georges FABRY ;
 - « Ouverture des Monts d'Azur au handicap, la connaissance du territoire au service de l'accessibilité », par Jean-Luc MANNEVEAU.

Après cette présentation rapide des actions du CdD, la réunion s'est poursuivie, à l'invitation de Michèle Pinguet, par un dîner autour d'une soupe au pistou préparée par notre hôte, ne contenant que des produits issus de l'agriculture biologique ou de son propre potager.

Ce dîner a été précédé par le visionnage de la vidéo « Les Préalpes d'Azur vues du ciel ».

Par la qualité des images aériennes et par l'efficacité du montage, cette vidéo a été unanimement saluée comme une réussite et comme un bon investissement par l'ensemble du Conseil d'administration. Elle pourra ainsi être utilement réutilisée lors des conférences-débats et réunions publiques organisées par le Conseil de développement.

La contribution de Pierre Fabre, Président des Amis du Parc, pour la constitution de la bande son, a été particulièrement appréciée.

Le dîner a été l'occasion d'échanger les perceptions et appréciations des uns des autres sur le déroulement de la fête du Parc.

Ainsi il a été noté que, malgré les efforts fournis par le CdD en complément des efforts de l'équipe technique et au-delà des conséquences des conditions météorologiques, les membres du Conseil d'administration du CdD ont regretté la faible place laissée durant cette journée à l'instance de participation citoyenne à la vie du Parc que constitue le CdD.

A été notamment évoqué :

- que l'emplacement affecté au dernier moment au stand du Conseil de développement, éloigné du stand du Syndicat mixte, n'était pas conforme aux attentes du CdD : le

« pôle » demandé s'est retrouvé morcelé de part et d'autres de la rue principale. Tous les stands des associations du CdD se sont ainsi retrouvés sur un espace limité, certes regroupés, mais sans constituer le « pôle » souhaité, ce qui n'a pas permis la mise en valeur du CdD comme acteur de mobilisation des compétences et des apports des uns et des autres à la mise en œuvre de la charte du PNR.

- que si, malgré l'éloignement de la salle affectée aux conférences, ces rencontres-conférences ont connu une belle affluence, aucun membre de l'équipe technique et aucun élu du Parc, hormis MM. André Aschieri et Pierre Fabre, ne sont venus honorer de leur présence ces moments de discussion et de rencontres avec les visiteurs.

Mais finalement, le pistou et les vins issus de l'agriculture biologique de Correns ont finalement pris le pas sur la réunion de travail qui s'est ainsi achevée dans la bonne humeur et la convivialité, convivialité qui a été la marque de cette réunion du Conseil de développement. Un grand merci à Michèle Pinguet et Marc Boucherot pour leur formidable accueil.

Saint-Vallier-de-Thiey le 7/08/2012

RD/RP